



**27 août 2013**

## **Communiqué de presse**

### **Précisions sur le bagage perdu de la cliente du vol Casablanca Copenhague**

Suite à la diffusion d'un enregistrement vidéo sur les réseaux sociaux où une cliente se plaint de la perte d'un bagage lors d'un vol effectué sur la ligne Casablanca Copenhague, Royal Air Maroc apporte les précisions suivantes :

Après la diffusion de la vidéo, les services concernés de la compagnie nationale ont approfondi les recherches en remontant le circuit emprunté par le bagage en question.

Il s'est avéré que le malentendu survenu à l'occasion de cette affaire est dû principalement au fait que les formalités de l'enregistrement du bagage en question ont été effectuées par une autre personne apparemment voyageant avec cette cliente.

Malgré cette anomalie, les services de Royal Air Maroc ont pu localiser la valise. Celle-ci a été acheminée à sa propriétaire après le passage de la valise auprès des services de la douane et de la sécurité qui ont confisqué, au passage, des documents administratifs litigieux sur lesquels la propriétaire de la valise doit s'expliquer.